



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 21 novembre 2018

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR **DE LA SÉANCE DU MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018**

Par lettre en date de ce jour, M. Claude MALHURET, président du groupe Les Indépendants – République et Territoires, a demandé de **compléter** l'ordre du jour réservé à son groupe du **mercredi 12 décembre 2018** par un débat portant sur le thème : « Emplois non pourvus en France : quelles réponses ? Quelles actions ? ».

En conséquence, l'ordre du jour du mercredi 12 décembre 2018 s'établit comme suit :

Mercredi 12 décembre 2018

De 14 h 30 à 18 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe SOCR)

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, instituant des **funérailles républicaines** (n° 170, 2016-2017)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 10 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 12 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 11 décembre à 15 heures

Mercredi 12 décembre 2018 - De 14 h 30 à 18 h 30 (suite)

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, en faveur de la **création** de **paiements** pour **services environnementaux rendus** par les **agriculteurs**, présentée par MM. Franck MONTAUGÉ, Henri CABANEL, Jean-Claude TISSOT, Patrick KANNER, Olivier JACQUIN et plusieurs de leurs collègues (n° 86, 2018-2019)

- Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 11 décembre à 15 heures
- Les interventions des orateurs vaudront explications de vote

De 18 h 30 à 20 heures et de 21 h 30 à minuit

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi relative à l'**obligation** de **déclaration** d'un **préavis** de **grève** des **contrôleurs aériens**, présentée par M. Joël GUERRIAU et plusieurs de ses collègues (n° 621, 2017-2018)

Ce texte a été envoyé à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 26 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 28 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 10 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 12 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 11 décembre à 15 heures

- Débat sur le thème : **« Emplois non pourvus en France : quelles réponses ? quelles actions ? »**

- Temps attribué au groupe Les Indépendants : 8 minutes
- Réponse du Gouvernement
- Après la réponse du Gouvernement, séquence de 15 questions réponses :
 - 2 minutes maximum par question
 - Possibilité de réponse du Gouvernement pour une durée équivalente
 - En cas de réplique, 30 secondes supplémentaires pour l'auteur de la question
- Conclusion par l'auteur de la demande du débat : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : mardi 11 décembre à 15 heures